

**FLEXLOCK**

**MODÈLE DE DESCRIPTIF**

**Revêtement de sol parquet contrecollé.**

Fourniture et pose d’un revêtement de sol, du type Flexlock, appartenant à la famille des **planchers flottants en contrecollé (22mm) 3 frises**, monté sur des modules préfabriqués 30mm.

Il dispose d’une sous-construction brevetée pour une installation fiable & rapide et des performances sportives homogènes.

Le revêtement est doté d’une couche d’usure d’une épaisseur de **3.5 mm**.

Le revêtement devra être traité avec notre **vernis spécial sports** pour assurer une durabilité accrue et un entretien rentable.

Le sol Flexlock est une **solution polyvalente** : facile et rapide à poser, son système apporte une excellente absorption des chocs et un bon retour d’énergie pour de performances sportives optimales.

Type de pose : Agrafée avec un système rainures languettes et système d’enclenchement

Selon la norme NF EN ISO 13036-4, sa glissance est comprise entre 80 et 110.

Selon la norme NF EN 13501-1, le revêtement présentera une résistance au feu classée **Cfl-s1.**

Il bénéficiera d'une **garantie de 10 ans**.



Le revêtement sera **100 % recyclable** etles chutes propres issues de la pose du revêtement pourront être collectées, recyclées et réintroduites dans la fabrication des revêtements Vinyle ou Linoléum au travers du programme Tarkett ReStart®.

*Les informations sont susceptibles d'être modifiées (Edition 10/2018).*